

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

50 Cts par Année

RIGOREUSEMENT
PAYABLES D'AVANCE.



ANNONCES :

ON TRAITÉ DE GRÉ À GRÉ

—avec—

L'ADMINISTRATION

POUR

L'INSERTION DE TOUTE ANNONCE.

Vol. 2

St-Hyacinthe, 1 Septembre 1892

No. 28

AVIS

L'abonnement à l'*Echo*, pour toutes personnes ne faisant pas partie de l'Union St-Joseph est de 50 cents par année payable rigoureusement d'avance, c'est-à-dire dans le cours du mois qui suit la date du commencement de l'abonnement. Tout abonnement non ainsi payé d'avance sera réclaté au prix de 75 cents. Il ne sera jamais fait d'exception à cette règle et l'on n'accepte pas de timbres en paiement.

Le journal est fourni gratis à tous les membres de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe en considération du montant à payer par chacun d'eux pour frais d'administration supplémentaires de la Société.

Nous comptons sur le dévouement de tous nos confrères aux intérêts de l'Union St-Joseph pour solliciter des abonnements auprès des personnes qui n'en font pas encore partie. C'est là un moyen de propagande en même temps que une source de revenus pour la Société.

L'épargne

L'épargne nous conduit à élever le superflu quotidien de notre travail ou de notre salaire, en vue de l'avenir. Nous constituons ainsi une réserve qui est toujours à notre disposition pour notre usage.

Par mille circonstances dues à la fragilité de notre nature, nous pouvons nous trouver dans l'impossibilité provisoire ou définitive de gagner notre vie. Nos économies antérieures, si nous avons su en faire ; la Société de Secours mutuels si nous avons choisi ce mode d'économies, sont là pour nous mettre à l'abri du besoin.

Les intempéries des saisons, les vicissitudes des Sociétés amènent des interruptions de travail, des dommages qui, sans l'épargne, seraient pour nous un sujet de constantes appréhensions et de privations inévitables. C'est alors qu'on connaît la sagesse et la nécessité de l'épargne, — souvent trop tard !

Pas de rancune

M. de Harlai, premier président du Parlement de Paris, avait infiniment d'esprit joint à un grand mérite. Une dame fort laide vint solliciter, auprès de lui, un procès qui devait être bientôt jugé et qui était de conséquence. Il la reçut avec un front sourcilieux.

Elle crut que cet accueil lui annonçait la perte de son procès. Elle sortit fort mécontente et, dans sa colère qu'elle exprimait à tout le monde, elle ne désignait ce magistrat que sous le nom de *vieux singe*. Ce propos vint aux oreilles de M. de Harlai mais, sourd à la voix du ressentiment, il écouta l'équité qui lui parlait en faveur de la dame.

Ayant appris, contre son attente, le gain de sa cause, elle ne manqua point d'aller remercier le magistrat d'un cœur plein de reconnaissance. M. de Harlai, regardant cette dame d'un air riant, lui dit : " Il ne faut pas, madame, que vous soyez surprise de ce que j'ai fait pour vous ; les vieux singes sont charmés d'obliger les guénonns."

La manière dont le même magistrat reprit le chef d'une troupe de comédiens n'est pas moins ingénieuse. Ils étaient venus lui demander une grâce : le chef dit que, de la part de sa *compagnie*, il le suppliait de lui accorder telle chose. " Je délibérerai avec ma *troupe*, répondit M. de Harlai, pour savoir si je dois accorder à votre *compagnie* la grâce qu'elle me demande."

La réflexion invite l'homme à l'épargne

Pourquoi le cultivateur met-il du blé dans son grenier après la moisson ? Pourquoi fait-il à temps sa provision de bois, etc ? C'est qu'il sait que l'hiver viendra, que la terre alors ne produira ni fruits ni légumes, que l'abri de sa maison ne suffira plus à le garantir du froid. La crainte des besoins à venir l'a rendu prévoyant.

L'habitant des villes, au contraire, trouve autour de lui un grand nombre de magasins où il peut aller chercher ce dont il a besoin aussi bien

l'hiver que l'été. Il ne sent pas au même degré la nécessité de prévoir. Il est de plus environné de nombreuses séductions et occasions de dépenses auxquelles il ne résiste pas toujours et qui le détournent de l'épargne au détriment de son bien-être pour l'avenir. La prévoyance reste donc, chez lui, une qualité acquise par la réflexion et la force de la volonté. Elle est plus méritoire, mais aussi elle est plus rare.

Les avances ou provisions nous servent encore à satisfaire nos besoins corporels pendant que nous employons notre temps à notre développement moral et intellectuel. Comment pourrions-nous nous reposer le dimanche si nous n'avons pas mis de côté le montant de notre dépense pour ce jour-là ? Comment trouverions-nous le temps et le moyen de nous instruire, si nous n'avons pas fait d'économies ou si nos parents n'en ont pas fait pour nous ?

Un jeune homme songe à se marier, un père veut élever convenablement ses enfants ; pourront-ils trouver, l'un le mobilier nécessaire pour entrer en ménage, l'autre les ressources nécessaires à l'éducation de ses enfants s'ils consomment au jour le jour le produit de leur travail ?

Ce sont là des besoins faciles à prévoir, et l'épargne nous donne seule le moyen de nous tirer honorablement d'affaire dans ces diverses circonstances de la vie.

Une Société de Secours Mutuel

L'Emulation Chrétienne de Rouen
(France)

(Suite.)

La Société avait eu depuis son origine pour président M. Carpentier, un de ses fondateurs. Malgré la modestie de sa condition et de son éducation première, cet homme, d'un esprit élevé et d'un grand cœur, avait su grouper autour de lui, dans toutes les classes de la population rouennaise, des dévouements nombreux, intelligents et, comme le sien, désintéressés.

Le succès même de ses efforts aurait dû mettre M. Carpentier au-dessus de la jalousie et du dénigrement.

Il n'en fut rien : l'envie remplaça tout à coup l'admiration et la reconnaissance ; on lui reprocha de manquer d'ordre, d'économie, de prudence : lui, de son côté, se plaignit peut-être qu'on oubliât trop facilement ses services, qu'à l'enthousiasme des premières années succédait si vite une défiance qui paralysait ses efforts.

Deux partis se formèrent dans la Société. Le 17 décembre 1855, M. Carpentier fut obligé de se démettre de ses fonctions.

Pendant six mois, ceux chargés de l'intérim ne purent trouver parmi les membres actifs un président accepté de tous.

Cette situation en se prolongeant devenait grave. On le comprit, et le dévouement d'un membre du Conseil honoraire permit d'y mettre fin.

Le 10 décembre 1856, M. Allard, notaire, accepta les fonctions de Président. Son esprit conciliant et éclairé, ses nombreuses relations, l'autorité qui s'attachait à son nom et à sa situation, l'intérêt que dès les premiers jours il avait porté à l'Emulation chrétienne, l'affection respectueuse qu'il avait inspiré aux principaux fonctionnaires, la sûreté de son jugement, son affabilité naturelle et sa grande connaissance des affaires lui permirent de remettre en peu de temps le calme dans les esprits et le bon ordre dans l'administration. Résultat d'autant plus beau que l'expérience commençait à prouver le danger des illusions de la première heure et des promesses exagérées.

Les charges de la Société augmentaient naturellement avec sa durée. Un nouveau remaniement des statuts était indispensable. M. Allard s'y dévoua tout entier, et après de nombreuses études et des réunions multipliées, parvint à faire adopter un projet qui fut approuvé par l'autorité administrative le 31 décembre 1857.

L'âge d'admission des enfants fut élevé de deux à sept ans : le droit fixe d'entrée de 1 fr. 25 (24 cents) remplacé par un droit gradué suivant les âges, et qui de 1 fr. 50 (29 cents) s'élevait à 10 fr. (\$1.96). On autorisa le conseil administratif à élever de 0 fr. 20 à 0 fr. 25 par semaine la cotisation des hommes ; celle

des femmes et enfants fut portée à 0 fr. 60 (12 centimes) par mois avec faculté pour le Conseil de l'élever à 0 fr. 70 (14 cents).

Le paiement des cotisations continuera de s'effectuer gratuitement chaque dimanche, on le rendra plus facile en créant un bureau constamment ouvert dans la semaine pour le recevoir.

Le Conseil administratif fut porté à 50 membres et le Conseil honoraire à 25.

Trois commissions principales restèrent seules en permanence : pour la vérification des comptes, les enquêtes et la recherche des emplois.

On décida qu'une caisse de prévoyance serait formée, autant que possible, par les membres honoraires et les donateurs, que l'on capitaliserait leurs dons et leurs cotisations jusqu'au 1er avril 1863 et que les intérêts du capital ainsi fournis seraient, à partir de cette époque, répartis entre les hommes incurables ou incapables de travailler qui auraient douze ans de Société. Le service de cette caisse fut préparé par des versements à la Caisse Nationale des retraites que la loi de 1856 venait d'autoriser et qui, donnant droit à des subventions proportionnelles, ajoutèrent un nouvel élément de prospérité aux finances de la Société.

Après ces réformes importantes, M. Allard qui n'avait accepté la présidence de l'Emulation Chrétienne que pour la retirer d'un grand danger, se retira.

Il eut pour successeur un des vice-présidents, M. Edouard Leroy, esprit positif, caractère tenace, membre actif très digne, très laborieux, très économe, rompu aux habitudes méthodiques de l'administration, connaissant à fond les rouages de la Société, et qui ne tarda point à faire disparaître les abus qui subsistaient encore.

Un de ses premiers actes fut de contracter avec les pharmaciens de Rouen un traité avantageux pour l'Emulation Chrétienne.

Peut-être M. Leroy ne comprit-il pas suffisamment qu'une Société aussi importante devait avoir une direction large ; peut-être aussi ses fonctions à la préfecture et sa difficulté d'élocution l'obligèrent-elles plus d'une fois à une excessive circonspection.

Sa prévoyance naturelle avait d'ailleurs quelque raison de trouver insuffisantes les réformes successivement apportées au règlement, et qui laissaient subsister des engagements dont sa grande habileté de comptable lui révélait d'avance la témérité.

Le travail et le bien-être

Nous avons vu comment le travail matériel et le travail intellectuel, ou, en d'autres termes, les professions libérales et les professions mécaniques sont indispensables les unes aux autres ; nous avons vu ensuite comment le travail est fécondé par son union avec le capital, honorablement rémunéré par le salaire, utilement secondé par des agents méca-

niques, favorisé par le développement des transactions commerciales.

Une dernière question se présente :

Le travail procure-t-il toujours le bien-être au travailleur ?

Je réponds : " Oui, toujours ou presque toujours, " s'il s'agit du bien-être tel que je l'ai défini déjà, si le travailleur qui veut y parvenir ne s'écarte jamais de la voie que je lui ai tracée.

En présentant à l'ouvrier un modeste bien-être comme récompense de sa bonne conduite et de ses efforts, je crois avoir fait une chose morale : car je pense que le désir d'arriver à ce but par l'exercice de toutes les bonnes qualités de l'homme et de l'ouvrier, ne peut que produire sur lui un effet salutaire.

Deux mots à ceux de mes lecteurs, étrangers aux professions mécaniques, qui, sur ce point, ne seraient pas d'accord avec moi.

Je veux que l'ouvrier se plaise dans son intérieur ; mais, pour qu'il s'y plaise, ne faut-il pas qu'il y trouve quelques jouissances ?

Tant qu'il est jeune, il y a en lui une surabondance de vie et de gaieté qui donne du charme à tout et qui rend les privations moins pénibles. Mais on ne comprend généralement pas assez combien les jouissances d'une aisance modeste lui deviennent nécessaires quand la première ardeur de la jeunesse est passée, et combien il est peu surprenant que, lorsqu'il ne les trouve pas chez lui, il en cherche ailleurs la trompeuse image.

Voyez, par exemple, un maçon suivre pendant toute une journée sa tâche pénible et monotone, prenant des moellons, les cassant, les ajustant, élevant sans cesse les bras, respirant l'odeur du mortier, et avalant la poussière des pierres brisées !

Puis, en rentrant chez lui, que trouve-t-il trop souvent ? Tout y est laid, tout y est incommode ; par sa faute, je le sais ; mais enfin la chose est telle.

Est-il donc bien surprenant qu'il coure là où l'odeur de l'alcool et du café le ranime, là où règnent l'animation et la joie ? Est-il surprenant qu'il y prolonge autant que possible son séjour, lorsqu'il sait ce qui l'attend au sortir de là : des cris ; des reproches, des privations de toute espèce, un enfer dans un taudis ?

Mais que sa demeure ait un aspect agréable ; qu'une femme attrayant tienne les enfants propres et souriants, qu'il soit sûr de trouver chez lui une nourriture bien préparée, qui flatte l'odorat et les yeux ; qu'un peu de vin, versé sans trop de parcimonie, lui réchauffe le cœur ; que la douce aisance entretienne dans cet intérieur l'égalité de caractère et l'aménité des relations : alors qu'il ne cherche pas le bonheur hors de chez lui, il s'y plaît, il y reste, et l'intempérance disparaît avec tous les maux qu'elle entraîne.

Car il est évident qu'un des plus salutaires effets que produisent sur le travailleur les jouissances d'un bien-être légitime et modeste, c'est d'éloigner de lui le besoin des émotions qui étourdissent.

Si l'ivresse plaît, c'est surtout parce

que, grâce à elle, on se délivre momentanément du mal dont on souffre. Cette excitation passagère et l'abrutissement qui la suit donnent au misérable, d'abord, le sentiment d'un bien-être factice, ensuite l'oubli du mal-être réel : de là l'abus des liqueurs fortes. Dans l'ivresse, il ne voit plus les misères de son intérieur, ou, s'il les voit, c'est à travers les vapeurs de l'alcool qui les dorment d'un éclat fastastique, et qui lui font voir roses et rebondies les joues hâves de ses enfants. Ainsi en buvant, il s'étourdit, il rêve, pour ainsi dire, jusqu'à l'instant où le réveil montre la poignante réalité ; il la considère un moment dans un morne désespoir ; puis il s'absorbe dans le désir de s'arracher à cette pensée par de nouveaux excès. Jusque-là, il végète comme il peut entre deux ivresses.

Ainsi, le mal-être perpétue les vices mêmes auxquels il doit la naissance, à la longue cette excitation devient un besoin, cet abrutissement une habitude. L'alcool coule dans toutes les veines. Les parents ne transmettent plus à leurs enfants qu'un sang brûlé par cette ignoble flamme ; et ainsi se perpétuent dans les grandes cités ces générations avortées, honte de l'espèce humaine

Correspondance

Nous reproduisons, ci-dessous une correspondance adressée au *Franco-Canadien*, de St-Jean, et publiée par ce journal le 25 août dernier. Nous remercions bien sincèrement *Un ouvrier* de son chaleureux appel en faveur de l'Union St-Joseph et acceptons en entier les raisons qu'il donne — et qui sont les meilleures — pour justifier cet appel.

IBERVILLE, 22 août 1892.

M. le Rédacteur.

Auriez-vous encore une fois la bonté de me donner un petit espace dans votre journal pour entretenir vos lecteurs surtout ceux du diocèse de St-Hyacinthe, de l'Union St-Joseph dont une succursale vient de s'établir dans notre localité.

Comme société diocésaine, l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe seule a le privilège de jouir du patronage immédiat des sociétés ecclésiastiques du diocèse. Ceci doit être un encouragement pour que tous ceux qui peuvent en faire partie joignent au plus tôt la succursale de cette société qui vient de se fonder ici. Le but en est tout philanthropique en même temps que catholique, ce qui est une garantie à celui qui veut assurer après sa mort un soutien à sa famille.

Sans vouloir déprécier en aucune manière les sociétés du même genre ne faut-il pas à ceux qui composent une paroisse ou un diocèse, avoir un peu de cet esprit de corps et d'initiative pour y faire fructifier les œuvres qui y sont fondées, surtout lorsqu'elles sont greffées sur l'autorité diocésaine. Je puis dire que l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe donne toutes les sûretés sous ce rapport comme sous celui de la stabilité. Notre association qui n'était qu'un arbuste à son origine est maintenant

un arbre puissant qui protège de ses ombres bienfaisants tout le diocèse de St-Hyacinthe.

Le but de cette société n'est pas seulement de procurer à ses membres le bien-être matériel, mais dans l'esprit de son fondateur (Mgr Moreau, croyons-nous) elle devait avoir un motif plus noble et plus élevé : celui de faire comprendre à ceux qui peinent pour gagner leur subsistance la noblesse de leur état, qui a été sanctifié par l'emploi que nous en a donné Saint-Joseph et l'Enfant-Dieu.

Il y a tant de pièges à l'heure qu'il est de tendus pour faire sombrer la vertu et faire faire fausse route à l'homme qu'il est grandement temps que nous nous unissions pour faire le bien.

En faisant partie de l'Union St-Joseph nous resserrerons les liens qui nous unissent, nous trouverons du plaisir, après les durs labeurs de la journée, à nous réunir ensemble dans l'union et la paix. Pour que tout cela se réalise il faut que toute rivalité et toute aigreur soient bannies d'au milieu de nous ; que nous nous aimions comme des frères et des enfants de la même famille Canadienne-Française et Catholique.

L'œuvre de l'Union St-Joseph doit être encouragée comme éminemment utile, canadienne et patriotique. Que chacun donc fasse son devoir sous ce rapport.

Je vous remercie, M. le Rédacteur, et veuillez croire à ma considération.

UN OUVRIER.

BIBLIOGRAPHIE

[Voir annonces L. A. Choquet et frère.]

" Géographie politique, industrielle, commerciale et historique, " par Antonin Roche. La terre moins l'Europe. 1 vol. in-12 de 295 pages. Prix : 2 fr. 50. Ch. Delagrave, éditeur, 15 rue Soufflot, à Paris, France. L'Europe seule, 2 fr. 50.

Ouvrage très complet à l'usage des classes. Cette Géographie renferme, comme son titre l'indique, la description parfaite de tous les lieux, les diversions politiques, la production, la richesse, le climat, les mœurs, la religion, etc.

La modicité du prix et la renommée de l'auteur, chevalier de la Légion d'honneur et directeur de l'"Educational Institute" de Londres sont de nature à faire désirer l'introduction dans toutes les classes, de la *Géographie*, par M. Roche.

— *L'Association Catholique*, Revue des questions sociales et ouvrières paraissant le 15 de chaque mois. Union postale, par année, 23 fr. Adresse, 262, Boulevard St-Germain, Paris, [France].

Sommaire du dernier numéro [15 août].

H. Savatier : Le Crédit. Urgence de sa réforme et le renouvellement du privilège de la Banque de France.

H. Danzas. Les caisses rurales en Alsace.

Helleputte. Un discours sur le régime représentatif.

Séjour Lamoignon. Chronique : Faits religieux. Le mouvement catholique. II. Faits politiques. III. Le mouvement social.

Aperçus et documents sociaux. Proposition pour combattre la dépopulation en France. Le 3 0/10 au pair. La coopération en France et en Angleterre. Le mouvement social en Allemagne. Le progrès de l'antisémisme. Le salaire minimum.

A. Nogues. Chronique bibliographique et indications documentaires: I. Revues. II. Bibliographie.

Un conte véridique

Il y avait une fois—un marchand et un journaliste. Le marchand dit au journaliste: "Je ne crois pas que ces annonces soient profitables,

Et le journaliste répondit: "Faisons un l'expérience; laissez-moi en mettre pour vous une ligne dans mon journal et je ne vous ferai rien payer pour cela.

C'est bon, dit le marchand, vous allez voir.

Ainsi le journaliste mit une ligne dans son journal:

"ON DEMANDE un chien, Jean Durand, 253 Grande Rue."

Or le lendemain il arriva que 400 personnes avaient amené chacune un chien chez M. Jean Durand (c'était le nom du marchand) qui ne savait que faire de ces chiens.

Après avoir réfléchi, il dit: "Comme il y a tant de chiens, lorsque je n'en ai demandé qu'un, je donnerai un sou par tête de chiens.

Et il s'en suivit que les gens acceptèrent un sou par tête de chien, et que M. Durand ayant fait tuer les 400 chiens, les fit écorcher, fit tanner les peaux, en fabriqua des souliers et des gants, avec quoi il amassa une grande fortune, qu'il augmenta encore en annonçant dans le journal du journaliste.

Règles qu'un cultivateur doit suivre pour devenir pauvre

1. Ne point recevoir un bon journal d'agriculture.

2. Ne point tenir de compte de ses opérations.

3. Ne point faire ses semences en saison.

4. Laisser ses moissonneuses, charmes, cultivateurs, voitures, etc., etc., exposés à la pluie et aux rayons du soleil. Il se perd de cette façon plus d'argent que la plupart des gens se l'imaginent.

5. Laisser trainer par ci par-là ses instruments cassés, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus moyen de les réparer. Un des sept sages de la Grèce disait que "le meilleur temps de réparer la charrue, c'est lorsque la charrue se casse."

6. Aller à tous les encans et acheter toutes sortes de rebus et de friperies, uniquement parce que l'encanteur vous dit que ces choses sont à très bon marché.

7. Ne réparer vos clôtures qu'après que vos animaux et ceux que vos voisins auront brouté vos champs et rongé et cassé vos arbres fruitiers.

Suivez ces règles pendant quelque temps, et vous verrez que la recette est bonne

—Un président d'un très petit génie, appelé Goussaut, se trouvant dans une assemblée où l'on jouait, se mit derrière la chaise de l'un des joueurs. Celui-ci, ayant fait au jeu une lourde faute, dit sans réflexion, ou sans savoir que le président fut si près de lui: *Je suis un franc Goussaut.*

Vous êtes un sot, reprit le président piqué.

C'est ce que je voulais dire répliqua l'autre.

A voter le premier dimanche de Septembre, prochain dans les Succursales, et le dimanche suivant à St-Hyacinthe

Que le Comité de Régie Central soit autorisé à prêter, à la Corporation des RR. PP. Dominicains de St-Hyacinthe ou à toute autre Corporation offrant les mêmes garanties à \$5.25 pour cent d'intérêt payable semi-annuellement et pour un laps de temps n'excédant pas dix ans, tout ce que disponible en Réserve mensuelle au moment où tel prêt sera effectué.

Tout membre, en aucun temps et pour quelque considération que ce soit, peut se retirer de la Société en signifiant par écrit, au Comité de Régie Central, son intention de ce faire et après avoir payé ce qui est dû et exigible par lui à la dite Société au moment de telle signification. Dans ce cas, le dit Comité de Régie sera tenu de prendre en considération et d'accepter, dès sa première séance après la signification comme susdit, la résignation de tel membre qui, dès lors, sera déchargé de toute obligation ultérieure envers la Société.

La négligence, par le résignataire, d'offrir le paiement intégral de ses redevances en même temps que sa résignation, entrainera l'ajournement d'icelle jusqu'à parfait paiement de ces redevances et des impositions nées dans l'intervalle.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Sheriff Adam] consistait en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à

J. A. CADOTTE, Huissier

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'Écho, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE, Grand Président.

L'Écho, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

H. LANGELIER, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

SEPTEMBRE

Contribution mensuelle.....	40
Décès H. Péloquin.....	25
" F. Trudeau.....	25
Total à payer.....	\$0.90

ECHOS

C. M. B. A.—M. H. A. Beauregard, protosotaire de cette ville, est parti samedi dernier, pour Hamilton, Ont. où il représentera la branche de St-Hyacinthe à la huitième convention du grand conseil de la C. M. B. A. Lors de la dernière convention de cette belle société—laquelle convention, comme on s'en rappelle eu lieu à Montréal, M. Beauregard, l'un des fondateurs de la branche on cette ville, avait aussi alors été chargé de la représentation.

Accident—Une petite fille de sept ans s'est fait couper les quatre doigts de la main droite par un plaineur, dans une boutique, à Bedford, en amassant des copeaux pour sa mère. On suppose qu'elle s'est appuyée la main sur le plaineur qui était en mouvement, et ramassait de l'autre main. Elle est sous les soins de l'hab. le docteur D. Harbet, et est en pleine voie de guérison.

Bedford—Durant le premier jour des courses le 10 août dernier, deux maquilleurs se sont battus, l'un d'eux s'est fait renverser par l'autre, et dans sa chute s'est fracturé l'os de l'épaule.

Le whik y en est la cause.

Terrible tragédie—A Bedford, le 10 août au soir vers 9.12 heures. Un nommé Jonas Martin a frappé F. G. Racicot avec un poing de fer. Ce dernier est mort des suites de ses blessures. Le coroner a ordonné une enquête.

Le prisonnier Martin a été amené en cour le 22. 10 témoins ont paru. L'enquête s'est continuée le 24 et de 3 hrs p. m à 9 p. m. les jurés sont restés enfermés pour délibérer. Le verdict a été: Mort d'un coup reçu par Jonas Martin.

Le coroner leva un warrant et renvoya le fameux Martin à la prison, en attendant son procès à la Cour Criminelle au mois de mars prochain.

Racicot voulait s'olster une dette de Martin.

Celui qui a fourni le poing de fer est connu, les autorités espèrent le rejoindre bientôt.

Richmond—Les palates pourrissent beaucoup. La récolte ne sera pas bonne.

Exposition—L'honorable Louis Beaudin, commissaire de l'Agriculture, fera l'ouverture de l'exposition de Richmond le 1er septembre.

Œuvre de Saint-Michel

Le R. P. FÉLIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres œuvres qui s'adressent à elle de fortes remises de faveur.

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, une courte, mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, en même temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extrême modicité de nos prix, prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les souscriptions de la charité rendent seules possibles.

Les personnes qui désireront être toujours au courant des "nouveaux ouvrages" édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à:

L'Indicateur des Bons Livres

Paraissent tous les mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT: UN AN, 3 fr. 60

1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, une offrande comprise entre les deux limites de 10 à 100 francs.

S'adresser à M. TÉQUI, libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85, rue de Rennes, à PARIS, (France).

—LIBRAIRIE—

CHARLES DELAGRAVE

15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur.—Matériel et Mobilier Scolaire.—Matériel de Dessin.—Enseignement des travaux à l'aiguille.—Atlas, Cartes et Globes Terrestres.—Livres de Prix et d'Étrennes.—Envoi franco du catalogue sur demande.—23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Tous Livres

13—Rue Delambre—13 PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique: Ecriture Sainte—SS. Pères—Docteurs—Liturgie—Droit Canon—Théologie—Ascétisme—Philosophie—Controverse—Histoire—Vie des Saints—Divers—à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur

16—Rue Treurenberg—16 BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale.—Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc.—La maison publie la *Revue Bibliographique Belge*: 4 fr. 90 par an (90 cents.)

Le Catalogue est envoyé franco sur demande. 16 juin, '92.

M. LAMARQUE

HORLOGER-BIJOUTIER

116 Rue des Capucins, Bâtisse de la Tribune.

Montres Américaines et Suisses, en or et en argent, horloges, argenteries, etc. Spécialité: LUNETTES en or, argent, nickel et acier. Réparations faites promptement et satisfaction garantie.

LES ÉCOLES DU MANITOBA

C'est pour nous un bonheur de reproduire l'éloquent article de la *Semaine Religieuse* de Montréal, sur la question des écoles du Manitoba. Cet article vigoureux et calme à la fois, d'un calme plein de force, est signé d'un rom cher au public canadien, le nom de M. P. N. Bruchési, chanoine de Montréal :

Le jugement du Conseil Privé, dans la cause des écoles du Manitoba, nous est parvenu.

Le télégraphe ne nous avait point trompés : les ennemis de notre foi triomphent ; la décision de la Cour Suprême est renversée ; l'acte passé par le gouvernement Greenway, sur la proposition du procureur général, M. Martin, est déclaré valide ; les écoles séparées du Manitoba sont abolies.

C'est-à-dire : Manitoba aura désormais des écoles publiques, écoles neutres d'où tout exercice religieux sera banni, et dont les livres devront être approuvés par un bureau d'avisers.

Et tous les citoyens, catholiques comme protestants, seront tenus de payer une taxe pour la construction et l'entretien de ces écoles.

Ce jugement, très élaboré, frappant par son apparente modération portée, en réalité, atteinte à ce que toutes les lois humaines ne peuvent nous empêcher d'appeler un droit sacré : le droit des parents dans l'éducation de leurs enfants, il blesse au cœur tout un peuple, loyal sujet de Sa Majesté ; il établit au sein d'une province jusqu'à ce jour heureuse et prospère, un état de choses qui, en d'autres pays, a créé des misères profondes ; il soumet la minorité au pouvoir du nombre ; il oppose nécessairement une race à une autre race ; il ouvre une ère de lutte, et de la plus terrible des luttes : celle qui se livre sur le terrain de la nationalité, de la langue et de la religion.

Pourtant que stipulait l'acte du Manitoba de 1870 ?

Il disait :

"Clause XXI. Dans la province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, *suivantes et conformes aux dispositions suivantes :*

1 Rien, dans ces lois, ne devra préjudicier, à aucun droit ou privilège conféré lors de l'Union, par la loi ou la coutume, à aucune classe particulière de personnes, dans la province, relativement aux écoles séculaires."

Et commentant cet acte, le conseil d'instruction publique du Manitoba disait :

"À l'époque de l'Union, les catholiques résidant au Manitoba avaient, sinon par la loi, au moins par la coutume, l'usage et la jouissance d'écoles séparées sous le contrôle des autorités ecclésiastiques catholiques, où leurs enfants recevaient l'instruction religieuse, conjointement avec les autres écoles."

Le Conseil Privé d'Angleterre a rejeté cette prétention. Que les catholiques aient leurs écoles, s'ils le veulent, ou ne leur en conteste pas le droit, pourvu qu'ils contribuent, comme tous les autres citoyens à la création et à l'entretien des écoles publiques décrétées par la loi. Les catholiques, dit-on, ne peuvent se plaindre de perdre aucun privilège établi par la coutume, avant que Manitoba fût érigé en province, et ils n'ont aucun droit à faire valoir.

N'est-ce pas aller contre les faits, et n'est-ce pas consacrer l'injustice ?

On sait, en effet, que les protestants — exceptés les anglicans qui, comme les catholiques ont protesté contre la loi — seront entièrement satisfaits de ces écoles neutres, construites à leurs frais et aux frais des catholiques, tandis que les catholiques ne pourront jamais consentir à y envoyer leurs enfants.

A qui la faute, a-t-on demandé ? A la loi ? Non, mais aux croyances religieuses qui empêchent de bénéficier de la loi.

Et les croyances religieuses qu'on fait vous donner ? Ne sont-elles pas les premières choses qu'il convient de respecter dans un pays libre, où l'on proclame l'égalité de tous les citoyens ?

Où, nos ennemis peuvent chanter victoire. Ils la chantent, depuis quelques jours, en des termes qui nous blessent profondément.

La cause de nos frères du Manitoba est notre cause ; avec eux nous ressentons l'injustice et l'affront.

Dans cette question si grave, ce n'est pas sur un texte de loi que nous voulons épiloguer. Ce qui nous frappe, c'est que, dans une province sœur de la nôtre, une majorité anglaise et protestante a tenté, au moyen d'une loi, d'effacer la minorité catholique et française.

Elle a réussi pour le moment.

Mais tout n'est pas perdu.

Il y a encore, nous l'espérons, des hommes justes et courageux sur qui nous pouvons compter pour la restitution de nos droits.

Et si les hommes nous font défaut Dieu ne nous abandonnera pas. Il est plus fort que tous les potentats de ce monde.

Et quoi qu'il arrive, nous pouvons assurer ceux qui nous insultent et nous méprisent aujourd'hui que les écoles du Manitoba continueront de subsister et que rien ne déracinera du cœur des Canadiens l'amour de leur langue et de la foi.

P. N. BRUCHÉSI,
Chanoine.

Nous vous bravo à M. l'abbé Bruchési, et nous le remercions de ce secours puissant qu'il apporte à la cause de la justice et de la liberté.

LE DÉPEUPELEMENT DES CAMPAGNES

Nous avons publié une circulaire officielle relative à la grande question du dépeuplement des campagnes.

Déjà Monseigneur Morcau évêque de St Hyacinthe s'est occupé de la question comme on le verra par la lettre suivante que Sa Grandeur a adressée à M. Chicoyne l'un des membres du comité.

† St-Hyacinthe, 17 août 1892.

J. A. CHICOYNE, ECR., M. P. P.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre d'avant hier, et d'une circulaire relative à la question du dépeuplement des campagnes.

Je ne manquerai pas d'intéresser à cette importante question les curés de mon diocèse, qui vont se réunir en retraite le dix-neuf courant. Pour qu'ils puissent s'en occuper plus activement, et renvoyer le comité plus fidèlement je vous prie d'adresser la susdite circulaire à chacun des curés de mon diocèse, en mentionnant, si vous le trouvez mieux, que c'est sur ma demande que vous leur adressez ce document.

Avec mes vœux de succès dans la poursuite de votre patriotique œuvre, je demeure bien sincèrement votre tout dévoué serviteur.

† L. Z. Ev. de St-Hyacinthe.

De plus, Mgr de Sherbrooke a fortement recommandé l'œuvre du comité aux prêtres de son diocèse, réunis en retraite annuelle.

Journalisme.—La *Semaine Religieuse* de Québec entre dans la cinquième année de son existence. Nos félicitations au confrère.

LES FÊTES À QUÉBEC

Nous lisons dans le *Courrier du Canada*, dans un compte rendu de la messe qui a eu lieu à l'occasion des fêtes cardinales :

Au bas cœur on remarquait :

Son Honneur le juge Routhier, l'hon. sénateur Polletier, l'hon. T. O. Casgrain, procureur général, Son Honneur le maire Frémont, l'hon. P. de La Bruère, orateur du Conseil Législatif, l'hon. M. T. Oha-pais.

C'est le rév. P. Hago, dominicain, qui a prêché le sermon de circonstance, et il a parlé avec cette éloquence chahoureuse et entraînante dont les héritiers de Lacordaire semblent avoir le secret. Nous espérons pouvoir publier ces discours remarquables.

BEURRE ET FROMAGE

(Du Moude)

On nous écrit de Saint-Camille de Watton que la nouvelle beurrerie qu'on vient d'établir dans cette paroisse fonctionne à merveille. Tous les patrons sont entièrement satisfaits. La vente de juin leur a rapporté \$1,470 et celle de juillet près de \$1,550.

Le beurre a été vendu 20½ centimes. Cette beurrerie possède deux machines centrifuges.

C'est un exemple à suivre pour les autres localités. Chaque paroisse devrait avoir en moyenne une ou deux beurreries et une ou deux fromageries. Ces industries agricoles sont autant de banques qui paient aux actionnaires des dividendes de 20 à 30 pour cent.

Il y a longtemps que l'on cherche un système de banques agricoles. Il réside tout entier dans les industries agricoles du beurre et du fromage. Il ne reste plus aux cultivateurs qu'à les encourager.

UN CENTENAIRE

Le 5 septembre prochain, les Canadiens de l'Est célébreront le centième anniversaire de l'arrivée des premiers colons dans cette partie du pays. A cette occasion, un monument sera élevé à la mémoire de ces vaillants pionniers de la colonisation.

Le site du monument sera au parc Victoria, à Sherbrooke.

La fondation, en maçonnerie solide, est un modèle du genre.

La pierre angulaire, qui attend la cérémonie de la pose officielle, est un superbe bloc en granit tiré des carrières Moir, à Beebe-Plain. Elle est fournie par le canot de Stinstead, auquel revient la gloire d'avoir été ouvert à la colonisation. On y lit l'inscription suivante : 1792 1892. Stanstead.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province doit arriver à Sherbrooke le 5 septembre, à 9 h. p. m., par voie du Québec-Central.

Il sera reçu, à la gare Union, par les autorités civiles qui lui présenteront une adresse de bienvenue, au nom des citoyens. Un détachement du 53ème bataillon et nos deux corps de musique prêteront leur concours pour rehausser l'éclat de la réception.

Le lendemain, à 10.30 hrs. de l'avant-midi, le lieutenant-gouverneur se rendra au Parc Victoria, avec escorte de cavalerie, pour présider à la pose de la première pierre du monument.

Une adresse lui sera présentée, en anglais et en français, par deux de nos anciens colons des Bois-Francs : MM. H. Moe, d'Orford, et J. E. Co-té, de Weedon.

Tous les plus vieux représentants de la classe agricole sont invités à faire acte de présence à cette occasion.

La cérémonie se terminera par une adresse de remerciements à Son Honneur de la part du comité central.

Le lieutenant-gouverneur sera ensuite prié de parcourir le parc, par les routes récemment ouvertes à cette fin, et d'en faire ainsi l'inauguration officielle.

Dans l'après-midi, le représentant de Sa Majesté visitera l'exposition agricole et retournera à Québec par l'express du soir.

Une truelle en argent a été préparée pour être offerte à Son Honneur à l'occasion de la cérémonie.

L'artiste y a gravé la date du 6 septembre 1892, ainsi que la devise de l'honorable M. Angers : Par droits, chemins.

Bebes de partout

Personnel.—L'Honorable juge Bourgeois, de Trois-Rivières, est en cette ville.

Cercle catholique.—A l'occasion du départ du Rév. M. Beaudry, les membres du Cercle catholique, dont il est le président, lui ont présenté une adresse accompagnée d'une magnifique canne avec pommeau en or.

Quête.—M. l'abbé Beaudry, ancien vicaire de Laprésentation, et missionnaire du Manitoba a fait une quête fructueuse, dimanche dernier pour l'érection d'une église à St-Hyacinthe de Manitoba.

A qui s'ion.—M. J. E. Perreault, propriétaire de l'hôtel Yamaska, vient de faire l'acquisition d'un superbe cheval. C'est le plus beau cheval pour voiture légère, qu'il y ait dans St-Hyacinthe.

Tapage.—On se plaint qu'une foule d'enfants font trop de tapage aux abords du marché. Nous prions notre police d'y voir.

Académie du Sacré-Cœur.—Nous regrettons d'apprendre le départ du Rév. Frère Théodorus directeur de l'Académie Girouard. Le Rév. Frère est allé prendre la direction d'un collège de leur ordre à Nashua. Il était très estimé et son départ cause de nombreux regrets. Nous lui souhaitons bonheur et santé sur sa sol américain.

Son successeur, ici, est le R. F. Elouard auquel nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au milieu de nous.

Beau trait de probité. Nous avons à enregistrer aujourd'hui un des plus beaux actes d'honnêteté. M. Hector Pagnuelo, marchand de cette ville, avait eu le malheur de perdre un porte-monnaie contenant la jolie somme de \$210. Ce porte-monnaie fut trouvé par M. O. Avo Hoges, neveu du Rév. M. Hago, qui le remit à son propriétaire avec tout le contenu. Pour encourager ce honnête citoyen à continuer dans cette belle voie de la probité M. Pagnuelo lui fit la remise de \$14. Honneur à M. Hoges !

Journalisme—Le Progrès du Sagou nay entre dans sa sixième année d'existence. Nos félicitations au confrère.

Belle bâtisse—M. François Codré de Sherbrooke, est à faire construire un des plus beaux blocs en pierre granit sur la rive Wellington. Ce sera un ornement pour la ville de Sherbrooke.

Les tomates—Il nous a été donné de voir dans le jardin potager de M. Alfred Choquette, une tomate d'une grosseur prodigieuse. Elle mesure 16 pouces de circonférence et pèse 1 livre et 7 onces.

Anniversaire—Lundi le 22 août, M. et Mme Charles Péroquin, jardiniers de la paroisse de Notre-Dame, fêtaient le 25e anniversaire de leur mariage. Il y eut grande messe célébrée par le Rév. P. Bellemare, dominicain. Un magnifique dîner fut ensuite servi chez M. Péroquin qui reçut un très grand nombre de cadeaux. La fête fut joyeuse.

Tabac—Il est incontestable que les terres à Ste Rosalie sont supérieures pour la culture du tabac, mais si on en juge par les échantillons, celles de St-Dominique sont encore meilleures. M. Augustin Hébert de cette dernière paroisse a récolté du tabac qui mesure 42 pouces de longueur et 18 pouces de largeur. Honneur à ce cultivateur intelligent.

La santé de M. Chapleau—M. Chapleau a dû laisser Québec pour la capitale.

Le ministre des Douanes a pris un mieux sensible.

Mort de l'hon. E. de Dionne—Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'honorable Elzée Dionne, avocat et conseiller législatif pour la division de Grandville, arrivée à Sainte-Anne de la Pocatière.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 10 heures a. m., à Sainte-Anne.

L'hon. M. Dionne est né à Kamouraska, et est fils de l'hon. Amable Dionne. Il a fait ses études au collège Sainte-Anne et en 1852, il épousait Mlle Clara Têtu, fille de J. K. Têtu, N. P., et régisseur de St-Hyacinthe. Il fut admis au Barreau en 1851 et fut membre du conseil exécutif en qualité de commissaire des Travaux publics du 4 mars 1862 au mois de janvier 1864.

L'hon. M. Dionne était membre du conseil législatif depuis 1867.

Le premier ministre—Nous apprenons avec regret que sir John Abbott n'est qu'imparfaitement rétabli de la maladie dont il a été frappé, il y a quinze jours. Le premier ministre est resté faible et tout travail intellectuel le fatigue beaucoup. Après la séance du conseil exécutif, samedi dernier il a dû faire usage de stimulants énergiques pour pouvoir se rendre à sa résidence de Sainte-Anne. Depuis lors, ses médecins lui ont défendu tout travail et même de recevoir des visiteurs.

Sir John est parti pour un voyage d'un mois dans le bas du fleuve.

Barnston—H. J. P. Baldwin, un des anciens citoyens de Barnston, s'est suicidé le 6 du courant en se tirant dans la tempe avec un revolver. Le défunt souffrait de dépression et d'esprit depuis une maladie qu'il avait eue au printemps et c'est dans un accès d'aliénation mentale qu'il s'est donné la mort.

Cardinaux—Le News de Londres annonce qu'un haut dignitaire de la Capitale Anglaise a été informé par un membre éminent du Sacred College, que l'Archevêque Vaughan de Westminster, l'Archevêque Walsh de Dublin et l'Archevêque MacDonald de St-Louis, seront bientôt faits Cardinaux.

Exposition à Longueuil—L'exposition régionale des comtés de Laprairie, Chambly et Verchères aura lieu à Longueuil les 13 et 14 septembre prochain.

L'exposition s'ouvrira les deux jours à 8 1/2 h. a. m. et se terminera le dernier jour à 4 h. p. m. Mais elle sera ouverte officiellement par le premier ministre le 13 à 2 h. p. m.

Le premier jour, 13 septembre, aura lieu un banquet agricole auquel assisteront plusieurs personnages officiels et étrangers qui y porteront la parole, les directeurs des sociétés d'agriculture, les juges de l'exposition, les membres des divers comités de l'exposition régionale.

Ayer's Flat—M. le coroner Woodward a tenu une enquête mercredi, le 10 du courant, sur le corps de François Durocher, qui s'était noyé dans la rivière Tomofbia en pêchant en canot. On dit que Durocher avait bu fortement et l'on croit qu'il est tombé de son canot. Le corps a été trouvé à environ 30 pieds de l'embarcation par M. M. R. Webster. Verdict suivant le fait.

Mort subite—M. Stanislas Burequet, hôtelier de Roxton-Falls est mort subitement jeudi à sa résidence.

Nos produits à l'exposition de Chicago—M. l'abbé J. C. Carrière, professeur de géologie et de sciences naturelles au collège Saint-Laurent, Montréal, est à Ottawa au sujet des produits à exposer à Chicago en 1893. Ces produits comprendront des spécimens propres à l'éducation. Il est accompagné de deux membres de cette institution; ils ont visité l'Ecole Normale, la ferme expérimentale et le musée géologique, et ont obtenu d'utiles informations qui leur aideront à préparer les produits à exposer.

Manufacture de chaussures—Les citoyens de Lévis se sont prononcés en faveur de l'extinction de la taxe de \$18,000 aux MM. King de Toronto, pour la mise en exploitation de la manufacture de chaussures.

Décès

A Notre-Dame de Bonsecours, lundi, le 15 du courant, à l'âge de 42 ans, Dame Lucie Audet, épouse de M. Charles Liberté. La défunte est morte après une maladie de dix jours seulement. C'était une femme pieuse et charitable. Le Bon Dieu ne lui ayant pas donné d'enfants, elle sut se faire quand même une famille en élevant ceux des autres.

Les funérailles ont eu lieu hier au milieu d'une affluence considérable de paroissiens. Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

CHEMIN DE FER DE DRUMMONT

	Pour l'Est		Pour l'Ouest		
	Mé	Mé	Pas	Pas	Mé
St-Hyacin.	1030	5.45	1000	8.10	
St-Rosalie	1040	5.50	950	8.00	
St-Hélène	1108	6.18	921	7.10	
Duncan ...	1155	6.35	904	6.40	
St-Germain	1215	6.47	852	6.20	
Drummond.	600	12.40	7.05	8.40	4.30
St-Cyrille.	620		7.19	8.25	4.00
Carmel....	655		7.28	8.15	3.50
St-Jake....	730		7.33	8.10	2.50
Mitchell...	805		7.38	8.05	2.00
St-Léonard	857		7.56	7.49	1.00
St-Monique	930		8.14	7.31	1.25
Nicolet....	1000		8.30	7.15	1.20

Les trains circulent tous les jours dimanche excepté.

WM. MITCHELL, Gérant

8 juin 1891.

CHEMIN DE FER DU GRAND-TROU

DE MONTREAL A L'EST

	Expres	Mé	Passage	Expres de Portland	Expres de Québec.
	A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.
Montréal.....	7 50	6 45	3 55	8 40	11 10
St Lambert....	8 20	7 10	4 15	9 10	11 20
Bolœil.....	7 55	4 47	9 36	12 16	
St. Hilaire....	8 50	7 59	4 50	9 40	12 20
Ste Madeleine ..	8 20	5 05			
St Hyacinthe ..	9 17	8 43	5 20	10 05	1 17
Ste. Rosalie	8 50				
Britannia Mills.....	9 05	5 38			
St. Liboire.....	9 12	5 43			
Jpton.....	9 42	9 22	5 49	10 30	2 12
Aoton.....	9 55	10 05	6 03	10 40	2 40
Durham.....	10 20	11 05	6 30		
Richmond.....	10 60	1 00	7 05	11 40	3 31
Sherbrooke.....	11 35	2 25	8 00	12 25	4 15
Compton.....	11 58	3 07	8 31	1 25	5 10
Coaticook.....	12 13	3 57	8 49	1 10	
Danville'.....	11 12	2 50	8 21	1 24	
Arthabaska.....	11 50	3 55	9 30	2 07	5 58
Ste Julie.....	12 32	5 22	10 47	3 40	
Québec.....	2 00	8 00	1 30	6 40	8 00

DE L'EST A MONTREAL

	Expres	Mé	Passage	Expres	Mé
	P.M.	A.M.	P.M.	P.M.	A.M.
Québec.....	7 50	1 30	12 25	4 25	
Ste Julie.....	11 27	4 21	2 08		
Arthabaska.....	1 03	5 58	3 05	6 29	
Danville.....	2 17	7 45	3 55		
Coaticook.....	10 46	7 10	2 50		11 10
Compton.....	11 07	7 27	3 07		11 58
Sherbrooke.....	11 39	8 00	3 33		12 47
Richmond.....	3 05	9 00	4 30	7 40	2 45
Durham.....	9 26	4 55		3 26	
Aoton.....	9 55	5 22		4 10	
Opton.....	10 09	5 36		4 35	
St Liboire.....	10 16	5 43		4 46	
Britannia Mills.....	10 22			4 55	
Ste. Rosalie.....					
St. Hyacinthe.....	6 19	10 37	6 05	8 50	5 21
Ste. Madeleine ..	10 55				5 47
St Hilaire.....	11 08	6 35			6 10
Bolœil.....	11 12	6 39			6 14
St. Lambert.....	11 45	7 10			7 00
Montréal.....	7 35	12 57	3 30	10 00	7 23

Le train Local quitte Montréal le soir, à 5.20hrs pour St-Hyacinthe, et St-Hyacinthe pour Montréal, à 7.17 h. a. m.

27 Juin 1892.

CHEMIN DE FER

PACIFIC CANADIE

Les trains laissent St-Hyacinthe comme suit :

9.10 A.M. Train Express venant de St-Jean, Drummondville et St-Guilherme arrive à Montréal Junction, à 11.15, A. M., et fait connection à West-Farnham pour Ste-Ridgemanville et les trains de jour pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.

4.10 P.M. Train express venant de Drummondville, Sorel et St-Guilherme arrive à Farnham à 6.15 P. M., faisant connection avec tous les trains pour Boston, Springfield et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean et Cambridge.

6.35 P.M.—Train Express venant de Montréal, laissant à 3.40, faisant une section à Farnham avec les trains venant de Boston, Stanbridge et Manville, arrivant à Farnham à 8.50 p. m.

10.25 A.M.—Trains Express venant de Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant connection à Farnham avec les trains de Springfield, Boston et tous les endroits de la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à 1-15 hr. P. M.

T. A. MACKINNON, GÉRANT

Jean de Bernadec

VI

Comme une mère, qui écrit à son fils, elle donnait des conseils. Ainsi qu'un maître à l'élève, elle indiquait la voie. Le plus souvent les questions littéraires formaient le fonds de sa correspondance.

"J'ai lu votre dernier poème, mon cher Jean, et je vous félicite. Faites toujours ainsi, simple et touchant, c'est la pierre de touche d'une belle œuvre. La médiocrité seule a recours à l'extraordinaire et au bizarre. Que votre but, en écrivant, soit toujours de glorifier une idée généreuse... Puis, encore, défiez-vous de cette fougue qui est en vous.

Dans votre nouvelle pièce, vous avez été moins heureux que pour celle qui l'a précédée. Tout est rapide et audacieux. Et les nuances, ne les comptez-vous pour rien? Toute situation demande à être préparée, expliquée. Le lecteur aime à se promener par des chemins fleuris; et vous, avec une rapidité d'obus, vous le lancez dans les situations extrêmes, vous méprisez étrangement la logique. C'est une puissance, cependant, avec laquelle il faut compter. J'ai réfléchi longtemps sur votre œuvre. J'y prends plus d'intérêt que si elle était miennne. J'ai trouvé un fil qui rendra vraisemblable votre situation par trop tendue. Je vous le soumettrai. Vous avez la passion.... J'ai, peut-être, les nuances.... et tout ce qui est à moi est à vous, Jean. Si mes pauvres pensées, écloses dans le calme et la réflexion, peuvent vous sourire et vous plaire, brodez sur mes thèmes. De grand cœur je vous les donne... toutefois, en exigeant l'anonyme. Encore une dernière recommandation. Ne vous hâtez pas de produire: les fruits demandent de longs soleils pour mûrir, il en est ainsi des conceptions humaines. Pardonnez-moi mes critiques..... sévères, peut-être... elles ont une source unique, croyez-le, ma sincère et profonde tendresse."

Grâce à cette direction intelligente, Jean progressait. Ses œuvres devenaient simples et vraies, logiques. Rien ne lui plaisait tant que les lettres de Mme de Bliville. Il était en quelque sorte obligé de s'arracher à sa lecture, de s'éprouner: "Allons à la travail!" puis, lorsque, durant de longues heures, penché sur sa grande table, il avait fait mouvoir tout un monde imaginaire, il se relevait haletant, la tête en feu. Alors il aimait à rafraîchir sa fièvre par la vue de quelque fraîche verdure. Il quittait le voisinage du Panthéon, longait les quais, traversait les Tuileries et se rendait pédestrement jusqu'à la Madeleine, au Marché aux Fleurs. Il faisait un choix devant les éventaires, et, le lendemain, un colis très léger arrivait à la Chénate.

Alfette, intriguée, ne quittait pas des yeux les mains de sa sœur. Mme de Bliville déroulait les papiers de

VIII

Enveloppé du nuage de sa cigarette, Jean lisait attentivement un journal normand. Cette feuille parlait longuement du Mont-Saint-Michel. Des pèlerins allaient sillonner la grève comme aux temps antiques. La fête serait splendide. La basilique était restaurée, et l'évêque de Coutances couronnerait l'Archange.

Jean replia la feuille, et, renversé dans son fauteuil, longtemps il demeura rêveur.

Depuis deux années il obéissait fidèlement à l'ordre de Mme de Bliville ; mais il se sentait à bout de force et de patience. Que voulez-vous ? Pendant des semaines, durant des mois entiers, on lutte, on combat, on comprime, à deux mains, tous les sentiments de son âme..... puis il arrive un moment où la lutte est impossible, où l'énergie s'abat, où tout devient indifférent : la poésie, la gloire, le travail, où l'on n'éprouve qu'un

desir immense ; revoir celui que l'on aime !

Le jeune homme se leva. Sur sa console était déposé un ballot de livres fraîchement imprimés ; le livre neuf dont l'odeur d'imprimerie grise si fort les jeunes auteurs, dont ils relisent les lignes avec ivresse, étonnés d'avoir écrit toutes ces choses ; le livre neuf, la pensée du poète devenue vivante. Mais Jean n'eut pas un regard pour ce petit volume à couverture couleur de blé mûr, sur laquelle on lisait le titre, coquettement enguirlandé de bleuets et d'épis.

Plus loin, dans l'ovale doré encadrant la glace, plusieurs invitations avaient été glissées. C'était une convocation à un banquet de poètes ; une carte devant ouvrir les portes d'une exposition de peintures, alors que la foule est encore bannie et que l'on se retrouve en infinité choisie ; puis, un billet de concert, une célèbre diva se faisait entendre salle Erard. Jean secouait mélancoliquement la tête devant ces perspectives de distractions intellectuelles, et son geste exprimait combien en ce moment, elles lui étaient indifférentes. Rien ne le tentait que ce pèlerinage à Saint-Michel. Elle y serait sans aucun doute. Il apercevait son calme et doux visage ; il le verrait transfiguré par la prière et si beau, si beau ! Il était trop malheureux. Il ne pouvait plus endurer l'exil. Pourtant il avait promis de ne pas retourner à la Chénaie durant les années d'épreuve ; mais la Chénaie n'était pas Saint-Michel ?... D'ailleurs il la précéderait ; et il saurait si bien dire, que le pardon serait accordé.

Il écrivit donc. Et la poste fut fidèle messagère. De la grande ville la lettre vint au château normand, où elle mit un pli au front de Mme de Bliville.

Dans le calme de ses journées, l'amour de la jeune femme avait grandi, comme un arbre qui jette mieux ses racines en un champ paisible que dans un terrain constamment remué. Jean lui était très cher. Elle se demandait donc :

"Feraï-je partie du pèlerinage puisqu'il s'y trouvera..... ou lui infligerai-je cette amère déception de

ne m'y pas voir ? Pauvre Jean ! Il m'aime ! Serais-je cruelle ? Le ferai-je souffrir ?..... Pauvre enfant !..." Elle hésitait ; car elle aussi se sentait brisée, sans force. Qu'il serait doux de le revoir ! Qu'elle aimerait à prier près de lui, tous deux agenouillés dans la basilique ! La tentation de prendre part à ce pèlerinage montait en elle pareille à une angoisse. Durant deux nuits, elle ne put dormir. Que décider ?

Et Jean, ne recevant pas de réponse, traduisit ce silence par le mot : acquiescement. Au jour dit, il prit la route de la Normandie. Il demeura silencieux et blotti dans le coin du wagon. Toute sa tristesse s'était envolée ; il ne trouvait plus en lui qu'espérance et joie. Hélas ! le pèlerin Jean ne songeait guère à l'archange, mais il se disait :

"Je vais la revoir... bientôt... bientôt !"

Les heures passaient et le voyage s'avancait. L'aurore chassait la nuit. Le soleil se levait jetant une oblique et rose lumière. Il venait de triompher d'un léger brouillard, d'une sorte de voile diaphane, de couleur iridescente. La journée s'annonçait splendide. Le train arrivait aux confins de la Normandie. Bientôt la machine halétante s'arrêta en gare de Pontorson, réveillant, au sursaut de la civilisation moderne, la petite cité endormie dans ses souvenirs. Sauf dans la rue principale, qui traverse la ville en toute sa longueur, l'herbe pousse sur le pavé raboteux, bordé de petites maisons basses et médiocres apparentes.

Tout est somnolent. Pontorson est la petite ville frappée de léthargie ; mais, ce jour-là, la dormeuse secouait le lourd sommeil ; elle redevenait vivante et bien vivante.

Toute la population s'était portée vers la gare. Les pèlerins y affluaient. Ils s'entassaient dans de vastes omnibus construits à la mode anglaise. C'était foule sur le velours rouge des banquettes intérieures ; une autre foule sur l'impériale ; puis les fouets se levèrent et s'abatirent sur les robustes trotteurs. Les attelages couraient rapidement à travers ces campagnes plates, exceptionnelles ment fertiles, symétriquement divisées en carrés et clôturées de petites haies de saules argentés ; terre plantureuse et riche, qui n'est qu'un amas d'alluvions marneuses conquis sur un bras de la Manche. Elle voudrait reprendre ses possessions, la furieuse, et aux jours d'équinoxe elle revient au rivage avec d'effroyables colères. Elle rage, elle mugit comme en délire ; elle jette, de tous côtés, ses flocons d'écume ; mais Normands et

Bretons lui opposent digues sur digues ; chaque année ils empiètent sur la vague ; et là, où, au siècle dernier, on ne voyait que de l'eau et de la marne, verdoient des prairies et se dorment des champs de blé.

Jean, le visage au vent de mer, car il avait choisi le premier banc sur l'impériale, regardait l'immense horizon. Au loin, Saint-Michel, la montagne de granit, avait encore des contours indécis. Elle était enveloppée de ces brumes bleuâtres dont sont parfois baignées les côtes ; puis, peu à peu, à mesure qu'on approchait, on vit se dissiper les vapeurs, et la Mont apparut enfin rayonnant sous le flamboiement d'un radieux soleil. La petite ville se détachait nettement avec ses maisons moyen âge, à pignons avancés, et ses tourelles, ses remparts, ses murailles grises encerclant l'abbaye. L'œil de Jean s'emplit de vertige à la vue de ces travaux de granit. Il les admirait, depuis leurs puissantes assises jusqu'à la dernière plate-forme. Il ne se lassait pas de contempler le géant, la pyramide massive merveilleusement œuvre, le monastère-forteresse surgissant des profondeurs de la grève, montant avec une audace inouïe, roc sur sable, cryptes sur roc, monastère sur cryptes, cathédrale sur monastère, et haquant enfin, jusque dans le ciel, son dernier clocheton. Il semblait à Jean que seuls des ouvriers ailés avaient pu construire ce prodige. De siècle en siècle la témérité s'était ajoutée à l'audace. Ils ne doutaient de rien, ces moines constructeurs. Ne travaillaient-ils pas pour l'Archange ? Et leur œuvre, enfantée avec l'esprit de foi, est une œuvre impérissable. Elle est demeurée comme une prière éternelle ; elle continue la longue oraison monastique qui dura neuf siècles ; et encore, et toujours, elle semble implorer pour le monde indifférent qui, lui, ne prie pas.

La voiture filait rapide sur la chaussée ; les roues s'engageaient dans le sable ; mais les chevaux normands, de forte race, n'en ralentissaient pas leur allure. Le fouet du conducteur s'abattait sur leurs reins, leurs mors étaient blancs d'écume, leurs robes gris pommelées toutes luisantes, et les grelots tintaient aux colliers passés sur leurs crinières. Le but était atteint et les voyageurs descendirent au pied du Mont.

On était à marée basse. L'animation la plus grande régnait sur la grève. Les pèlerins, tendaient vers l'archange leurs

soit, dénouait les faveurs de couleur rose, et trouvait quelque jolie corbeille en vannerie, où, sur un lit de feuillage, reposaient des violettes, des muguetts, des roses mousseuses, de blancs lilas. Les fleurs embaumaient. Le salon en était tout parfumé ; et, pendant bien des jours, Berthe les dessinait. Elle s'inspirait des manuscrits de Jean. A côté de scènes touchantes et dramatiques, selon le caprice du poète, elle faisait fleurir des guirlandes de roses, des thyrses de lilas, des bouquets où les pervenches se mêlaient aux muguetts. Elle dessinait aussi des personnages. Elle traçait au crayon les pensées de l'écrivain, et Jean était heureux en songeant à la publication de ce nouveau livre, illustré par un dessinateur anonyme, Mme de Bliville.

Une petite lettre d'Aliette Souvenant... des dessins. était jointe à l'envoi.

Ecrire à son grand ami était une récompense pré-établie par l'enfant. Lorsqu'elle avait été raisonnable, sa sœur la lui accordait. Joyeuse, elle prenait dans sa papeterie une feuille d'un rose tendre, agrémentée d'un bouquet symbolique, et, sur ce papier satiné, elle écrivait, de son écriture la plus appliquée, de petites lettres où elle laissait déborder toute sa reconnaissance. Elle parlait aussi de sa poupée, de sa chèvre blanche, de ses études, de son piano. Elle espérait bien jouer presque comme sa sœur Berthe lorsque M. de Kermadec reviendrait à la Chénaie. Quand donc cela serait-il ?..... Elle terminait toujours ainsi : "Oh ! monsieur Jean, je n'oublie pas que je vous dois la vie !"

Pauvres petites lettres d'Aliette si laborieusement, si joyeusement écrites ! pauvres feuilles dirigées avec tant de confiance vers l'ami, et sur lesquelles s'épanouissait une âme toute jeune, toute naïve, Jean les regardait à peine ! Quelquefois même il ne les ouvrait pas, tant il était pressé d'admirer les dessins de la grande sœur, tant il était anxieux de lire l'écriture nette, arrêtée et très ferme de Mme de Bliville ! Et les chefs-d'œuvre calligraphiques de l'enfant restaient dédaignés et oubliés sur la table de travail, au milieu d'un tas de manuscrits et de volumes en grand désordre.

Deux ans se passèrent ainsi. Le général aimait toujours ses fleurs. La beauté de Mme de Bliville ne subissait aucune altération. Jean supportait impatiemment l'exil, seule Aliette se transformait. Elle s'allongeait comme une jeune plante. Elle devenait instruite, raisonnable ; ses doigts couraient légèrement sur le piano ; sa mémoire retenait toutes sortes de choses savantes. De temps en temps elle avait bien encore des moments de gaieté bruyante. Elle bondissait dans le parc, se faisait suivre de Turc ; ou bien, follement, elle se balançait comme à Champdor ; mais ces désirs de distractions actives lui venaient moins souvent. Et le soir, au balcon, comme une grande personne, comme sa sœur Berthe, lorsqu'elle se mettait là, dans le bouquet de roses, qu'elle regardait l'immensité, et qu'elle ne parlait plus.

ains implorantes, et le suppliaient de ne point abandonner la patrie française, de la protéger de son bouclier, et de lui obtenir du ciel la foi des générations anciennes, la foi qui rend les nations grandes, puissantes, invincibles.

Là, tous les rangs contondus : la coiffe normande, avec ses ailes de large envergure, se balançait à côté du coquet chapeau parisien protégé par l'ombrelle de couleur vive. La barbe de la Granvillaise luttait de coquetterie avec la crête de coq de Dinan. Si les coiffures apparaissaient variées, les types normands et bretons ne l'étaient pas moins. On reconnaissait les uns à leurs traits austères, les autres à leur teint merveilleux. Toujours ce même sang de la Neustrie qui colorait les compagnons d'Hastings, mettant des roses à leurs joues, et des pétillonnements dans l'œil bleu plein de ruse et de finesse.

Combien étaient-ils ondulants comme une houle, pressés comme les flots ? Cependant, si nombreux que fussent les pèlerins, à peine semblaient-ils une poignée d'atomes dans l'immensité de ce temple de la nature, ayant pour mosaïque de son parvis, du sable plus doux que le velours ; pour coupole, des nuages argentés ; pour lustre, le soleil étincelant et pour encens, la brise marine.

De son œil anxieux, Jean plongeait dans cette foule. Il cherchait à y découvrir Mme de Bliville. Rien n'existait pour lui en dehors de ce beau visage, qu'il voyait déjà en pensée. Pauvre Jean ! son amour lui mettait comme un réseau sur le cœur. Rien de lui ne pouvait s'élançer. Il regardait toujours, son anxiété devenant vive.... Eh quoi ! aurait-elle été cruelle à ce point ?... le priverait-elle de cette entrevue à laquelle il rêvait depuis une semaine.... toute sa joie ?

Un immense remous s'était produit dans la houle humaine. Elle se formait en imposant défilé. Tous, précédés des croix et des bannières, marchaient en longue file, chantant, à pleines poitrines, le cantique de l'Archange. De la grève, la procession s'acheminait vers la rue montueuse qui serpente entre les maisons resserrées. Elle la gravissait, elle escaladait aussi les marches de granit usé qui conduisent au monastère. Déjà la tête du cortège avait atteint la basilique, et sur le sable fin l'entassement existait encore. Plus il passait de Bretons et de Normands, chapelet en main et coque argentée retenue à l'épaule par un ruban bleu, plus il semblait qu'il allait

en passer encore. La montagne sainte était sillonnée par cette pieuse légion, et les chants, soutenus par des fanfares de cuivre, allaient se perdre à des distances infinies. L'enthousiasme gagnait. Chaque strophe du cantique populaire montait plus puissante, plus ardente, venant de l'âme et s'élevant au ciel. La brise marine gonflait les bannières, les faisait onduler. Toutes portaient, sur leur fond d'azur ou de pourpre, les emblèmes de l'Archange. C'était le glaive de saint Michel frappant au cœur l'esprit du mal ; c'étaient son bouclier et sa devise.

Au cantique venaient de succéder les litanies :

“Saint Michel, esprit de fidélité, priez pour nous.”

“Saint Michel, porte-drapeau, priez pour nous.”

“Saint Michel, sentinelle vigilante sur la montagne sainte, priez pour nous.”

Heure solennelle que celle de cette prière multiple s'élevant de la grève comme la CLAMEUR du moyen âge ! Les peuples, courbés sous le servage, affamés par les disettes, décimés par la peste noire, ruinés par les invasions anglaises, étaient tous venus, de siècle en siècle, CLAMER.

Et maintenant encore, nous disions, comme nos pères :

“Saint Michel Archange, défendez l'église, protégez la France.”

Rien n'était plus pittoresque pour les yeux, plus consolant pour le cœur que ces bannières à dix couleurs vives et ces croix d'argent, si nombreuses, étincelant au soleil. L'atmosphère était pure et limpide, et, sur le gri-perle des marnes, sur les tons plus accentués du granit, les soutanes rouges des enfants de chœur, les surplis blancs des prêtres, les chapes d'or des officiants, les croix, les mitres des évêques prenaient un relief saisissant. Tout cela était poétique, et rappelait le missel de Mme de Bliville, que Jean aimait tant à feuilleter. C'était un missel vivant et chantant, une scène des temps anciens transportée à l'époque moderne.

Avec sa nature éprise des grandes et belles choses, Jean de Kermadec aurait dû vraiment se sentir enthousiasmé. Hélas ! quand le cœur est triste, rien ne lui plaît, et les chants d'un peuple en fête ne font qu'aviver ses regrets. Depuis de longs instants le ruban vivant serpentait de la grève à la Merveille. L'un après l'autre, tous passaient sous les yeux qui, si avidement, interrogeaient. Le jeune homme suivait du regard celles dont

la démarche lui rappelait l'absente. Un son de voix, un pli de vêtement le faisaient tressaillir. Que d'appels successifs de sa pensée, que d'impressions magnétiques et nerveuses. Dans ce flot remuant et toujours renouvelé, il avait entrevu bien des visages connus : toute la belle famille de la marquise : ses filles, ses gendres, une nuée de ses petits-enfants. Puis Mlle Aubert, grave et recueillie, son livre d'heures en main. C'était encore Henri Norris, le front découvert et le regard plein de respect.

“Ah ! se dit le poète, elle doit être à la basilique ; elle prie devant l'autel.”

Alors, hâtant le pas pour gagner des rangs, il se mêla aux pèlerins. Il atteindrait ainsi l'église, et, pénétrant de vive force dans l'enceinte, il saurait la découvrir.

La foule avançait toujours, rythmant sa marche au chant de la litanie, et le pauvre Jean suivait une ruelle tortueuse, unique voie du Mont-Saint-Michel, véritable relique du onzième siècle. Tout y tombe de vétusté. C'est miracle de voir encore debout les maisons centenaires ; elles ne se soutiennent, les unes les autres, dirait-on, que par habitude.

Puis la rue étant franchie, gagnant sans cesse sur les fidèles, Jean gravit l'escalier géant aux raides et nombreux degrés. Il se poursuit entre des remparts et des tours garnis de crénaux et de meurtrières. C'est bien l'escalier d'une forteresse, dont les premières marches conduisent aux cryptes et aux cachots. Mais aujourd'hui plus de plaintes dans ces réduits humides, le vent seul gémit en se glissant sous les portes, et les triples gonds et les cadenas se rouillent.

De la chapelle souterraine, les pèlerins venaient de gagner la salle principale, où, autrefois, assis devant de longues tables, les moines avaient enluminé tant de précieux manuscrits. Ils savaient tout ces fils de saint Benoit, et, tandis que la chevalerie guerroyait, ne se plaisaient qu'aux estocades, ils recueillaient, pour nous les léguer, les traditions de l'art. La science, comme une épave rejetée du siècle, était venue s'échouer à la porte du monastère, et le monastère s'était largement ouvert pour cette dédaignée. On lisait et on écrivait à l'abbaye, on recopiait les chroniques, on modelait des statues, on ciselaient des ostensoirs, on chauffait des vitraux.

Le défilé s'avancé toujours,

conjurant le REFECTOIRE, magnifique avec ses neuf fenêtres, hautes, étroites et barrées de meneaux.... la salle des CHEVALIERS, le plus beau vaisseau gothique qui existe au monde.... le PROMENOIR DES MOINES, une merveille de sculpture, avec sa triple rangée de colonnettes, aux chapiteaux dentelés, fouillés ; cloître admirable d'où le regard a pour horizon l'infini.

Les salles étaient parcourues, l'escalier audacieux et monumental gravi, maintenant, l'armée des fidèles s'engouffrait dans la basilique. Elle étincelait. Le soleil entrait à flots par les grandes verrières, confondant ses rayons avec l'illumination de l'autel ; les cierges y brûlaient innombrables au milieu de la verdure et des fleurs ; des bannières étaient suspendues à la voûte, et de nombreux exvoto, en forme de coeurs, mettaient leurs notes d'or dans ce pourloiment de lumière.

Les pèlerins CLAMAIENT toujours, accompagnés tantôt par l'orgue tantôt par les cuivres :

“Saint Michel, puissant protecteur, priez pour nous.”

“Saint Michel défenseur des opprimés, priez pour nous.”

Et tous les yeux se dirigeaient vers l'Archange, dont la tête, tout à la fois angélique et superbe, allait être ceint de ce diadème merveilleux, auquel tant de riches chrétiennes, grandes dames normandes et bretonnes, ont voulu fournir une pierre.

Puis il se fit un grand silence dans cette foule. La houle humaine s'immobilisa. L'évêque de Coutances venait de monter en chaire. Il prononçait d'éloquentes et fortifiantes paroles. Il captivait l'auditoire.... Mais, un pauvre cœur désolé ne l'entendait pas. Jean, la lèvre frémissante, regardait Alette et le général, tous deux assis devant l'autel.... Et Berthe n'était pas là !... La déception lui était amère. Sa place... sa place vide, voilà tout ce qu'il voyait dans cette assemblée : la beauté de la basilique, l'éloquence de l'évêque, les scintillements de l'autel, la joie divine empreinte sur tous les visages, rien n'existait pour lui.... Elle n'était pas là !...

Jean quitta l'église, et, seul, il s'en alla errer sur les remparts. A l'entour du Mont, les assises de la roche primitive portent des tours, des chemins de ronde, tout un lourd échafaudage de granit.

(A suivre)

C. ROTTEAU

Commerçant de Grains et Charbon

Huile de charbon,

Sel, Moules, Son, Gru, etc.

AUX FROMAGERS !

Tous les articles nécessaires pour les FROMAGERIES

—Tels que :—

Coton, Présure, Couleur, Moules grands et petits, etc., etc.

Une visite est sollicitée !

No. 5—Rue Laframboise

Porte voisine de l'Hotel Yamaska,

ST-HYACINTHE.

BRODERIES

Plombiers, Ferblantiers, Couvresseurs

Saint-Hyacinthe

APPAREIL DE CHAUFFAGE

A L'EAU CHAUDE, À LA VAPEUR ET AIR CHAUD.

—Spécialité—

Couvertures en Fer blanc, en Tôle, et en Ardoises.

* * *

Ferblanteries de toutes sortes

FAITES À DEMANDE.

Prix modérés. Ouvrage garanti.

SAM. BOURGEOIS

Magasin General

Rue St-Antoine, Place du Marché,

ST-HYACINTHE.

Épicerie, Provisions, Vins et Liqueurs.

Ferronneries et Peintures.

FAIENCES, VERRERIES, CHAUSSURES

Marchandises de nouveautés.

POELES DE TOUTES SORTES, FOURNAISES, ETC.

Coutures en cuir pour Engins.

J. H. MORIN

—MARCHAND DE—

FER, HUILES, PEINTURES, etc.

SPECIALITES :

Fournaises et Poèles de Cuisine,

Les meilleurs et les plus économiques.

Ferronneries de toutes sortes à des prix qui défient toute compétition.

Place du Marché, porte voisine de M. O. Brodeur

St-Hyacinthe.

ser Oct. '91—1 a.

Remedes sauvages

Ne sont ce pas les herbes et les racines qui servaient de médecine aux anciens ! Avez vous déjà vu le sauvage se servir de minéraux pour les maladies ? Cette science des herbes et des racines que nos pères connaissent, s'étant perdue, M. J. P. E. Racicot, de Montréal, à force d'études sérieuses au milieu des indigènes, est enfin parvenu à découvrir ce secret qui faisait la richesse des anciennes familles. Car, quelle est la plus grande richesse d'une famille ? N'est-ce pas la santé ? Ainsi donc, ayez pleine et entière confiance dans l'avenir vous serez riche et heureux si vous employez dans vos familles les remèdes sauvages de

J. E. P. Racicot,

seul inventeur, propriétaire et manufacturier de remèdes sauvages patentés

1434, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

À ST-HYACINTHE, on peut voir M. Racicot, tous les samedis à l'Hôtel-Windsor, en face du Marché. On peut se procurer là et alors ses Remèdes célèbres pour toutes les maladies.

JOS. HEBERT & CIE

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

154 Rue Cascades, en face de la Station de Police.

—Spécialité :—

Couvertures en Fer-Blanc, Tôle Galvanisée, &c., &c.

Auxil : Corniches en tôle galvanisée.

Toutes espèces d'ouvrages exécutées avec soin, à des prix très modérés. Ouvrage garanti. Agrès de fromagerie, chaudières à sucre, bassin pour sucreries, etc. Les marchands de la campagne trouveront toujours chez nous toutes espèces de ferblanteries au même prix qu'à Montréal.

GAQUETTE & GODBOUT

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, etc.

—COIN DES RUES—

Williams et St-Casimir, St-Hyacinthe.

Nous achetons et vendons toutes espèces de bois bruts et préparés aux conditions les plus avantageuses.

Déoupage et tournage exécutés sous le plus court délai.

Ou n'emploie que du bois de première qualité.

Dr Eug. St-Jacques

MEDICIN DE L'UNION SAINT-JOSEPH

PHARMACIE CENTRALE

No 13, RUE ST-DENIS

ST-HYACINTHE.

MARCHANDISES SECHES

N.G. LEDUC & Cie

(Membre de l'Union St-Joseph)

100 RUE CASCADES

22. Place du Marche, 7a

ST-HYACINTHE.

Patrons gratis à toute personne qui achètera une robe.

M. Leduc tient toujours comme par le passé des étoffes à robes, à des prix exceptionnellement avantageux.

Soies, Velours, Plushes, Dentelles, Broderies, Rubans, Chapeaux, Plumes, Etc., Etc.

Ses tweeds canadiens, Anglais et Ecosais, pour habillement d'hommes défient toute compétition.

PAGNELO & FRERE

Épicerie de Familles

En gros et détail.

Rue Cascades, St-Hyacinthe.

L. C. BEDARD

Fonderie Agricole

(ÉTABLIE EN 1830)

Charrues, Cribles, Bouverseurs, Sarcloirs, Renhausseurs, etc. Seul propriétaire de la charrue patentée "BOULAY" avec laquelle on laboure, assis, deux sillons à la fois.

ST-HYACINTHE.

23 juin 92.

CONSTRUCTION

En gros et en détail.

De constructions en pierre, brique et bois

SPECIALITÉ :

Ouvrages en Ciment, Fournaises, Fourns, etc.

H. N. BERNIER

Plombier

Poseur d'appareils de Chauffage, d'Éclairage, de Bains, etc.

Cabinets d'aisance, éviers (Sinks) etc.

D'après les systèmes les plus perfectionnés.

TOUJOURS EN MAINS :

TUYAUX EN GRÈS.

128, Rue Cascades

ST-HYACINTHE.

LIBRAIRIE

—DU—

SACRE - CŒUR

Tapisseries !

Bordures !

Décorations de plafonds

On trouve à cette librairie et l'on peut s'y procurer sur demande : Fournitures de classe, livres de piété etc., ainsi que tous les ouvrages annoncés dans la Bibliographie de ce journal, le tout aux prix les plus bas. Une visite est respectueusement sollicitée.

L. A. CHOQUET & FRERE,

Coin des rues Cascades et Mondor

ST-HYACINTHE

GROS ET DÉTAIL.

Jos. Morin,

(Membre de l'Union St-Joseph)

Marchand de Chaussures

(EN FACE DU MARCHÉ, ST-HYACINTHE)

M. Morin vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises, stock d'été.

TOUJOURS EN MAINS

VALISES, SACS DE VOYAGE, CUIR À SEMELLE

En gros et en détail.

Spécialité de chaussures fines et élégantes.

J. O. DION,

Commissaire de la Cour Supérieure

COMPTABLE ET AGENT D'ASSURANCE

Informe le public et particulièrement ses confrères de l'Union St-Joseph qu'il représente comme Agent, plusieurs Compagnies d'Assurance Anglaises, Canadiennes et Américaines et qu'il compte sur l'encouragement auquel il a droit.

Queen Insurance, Liverpool and London, & Globe, Citizens, Hartford & National.

Bureau : No 9, Rue St-Denis

ST-HYACINTHE.

"L'ÉCHO"

Organe de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé, pour le compte de ses propriétaires, par le Soucheur de LaBrère, imprimeur-éditeur, en la cité de St-Hyacinthe, No 63 rue Cascades.